

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-732/SG/FIN autorisant M. Saïd Ali Coubèche à acquérir une partie de terrain bâti sis au Plateau du Marabout et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 555 au nom de la succession Ali Coubèche.

n° 70-732/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
18 juin 1970

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1970

Date du numéro
10 juillet 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Saïd Ali Coubèche est autorisé à acquérir partie du terrain bâti, sis au Plateau du Marabout, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 555 au nom de la succession Ali Coubeche.